



## Sommaire

### S'informer

**Le zoom de la rédaction**  
**Politiques énergétiques et sylvicoles /**  
 Hausse des prélèvements en forêt : bilan positif à moyen terme pour l'Ademe... p. 4

**Lignes express**..... p. 5

**Agenda** ..... p. 6

**L'actualité en régions**..... p. 8

**Rhône-Alpes /** Inauguration de la plateforme Performance bois  
**Alsace – Lorraine et Champagne-Ardenne /**  
 Un site Internet commun à deux régions  
**Aquitaine /** Masters des bois : le prix "Patrick Castéra"  
 décerné à Chloé Boldrini pour ses travaux sur le frêne commun  
**Auvergne /** Le groupe Compte.R installe une chaudière vapeur au Royaume-Uni

**En direct avec...**  
**Guillaume Derombise, chef de projet à la DHUP /**  
 AMI feuillus, mode d'emploi..... p. 10

### Comprendre

**Dossier classement des bois**

La méthode visuelle reste majoritaire mais l'offre en machines s'étoffe..... p. 13

**Scierie /** Le classement par machine tarde à se développer..... p. 14

**Paca /** Le pin d'Alep bientôt qualifié pour la construction..... p. 16

**Sciages /** Usage structurel du hêtre français : la règle visuelle est sortie..... p. 17

### Gérer

**Le marché du bois**  
**Aux ventes ONF /**  
 Limousin : plus de la moitié du volume invendue à Meymac..... p. 20  
 Jura : les prix des résineux se tiennent à Champagnole..... p. 21

**Les marchés**  
**France métropolitaine /**  
 Production et facturation des entreprises par secteurs d'activité en 2014..... p. 22

**Le Journal des annonces du bois**..... p. 23

**Renseignements commerciaux**..... p. 31

## Franc-parler

### L'effet accélérateur de la COP21

La COP21 décuple les énergies et les initiatives autour de la question du carbone, dont les émissions dans l'atmosphère sont en partie responsables du réchauffement climatique. Pour la filière forêt-bois, l'occasion est trop belle pour imprimer dans les esprits que la forêt compense aujourd'hui 20% des émissions de CO<sub>2</sub> et qu'à l'horizon 2030, cette "contribution" pourrait doubler... A condition de trouver les moyens de financer le renouvellement de la forêt et de développer dans le pays les usages du bois.

Jeudi dernier, ces questions se trouvaient au cœur de la rencontre organisée à Paris entre les représentants de la filière et les professions financières. Objectif : trouver des solutions mobilisatrices de capitaux privés pour compléter les aides publiques et les financements internes à la filière.

Le carbone constitue aussi une préoccupation forte au sein du secteur de la construction. Pour preuve la création toute récente de l'Association pour le développement du bâtiment bas carbone (BBCA). Parmi les 65 membres fondateurs, des architectes, les principaux promoteurs immobiliers, les majors du BTP, et un certain nombre d'entreprises de la filière bois. BBCA veut fournir aux acteurs de la construction des outils pour mesurer l'empreinte carbone des bâtiments, depuis leur naissance jusqu'à leur fin de vie. Ce référentiel permettra d'identifier les bonnes pratiques pour aider le secteur à s'engager dans la voie de la construction bas carbone. Le bois a évidemment beaucoup à gagner dans ce domaine.

Sur le même thème, on peut d'ores-et-déjà décerner une très bonne note aux organisateurs de la COP21 qui font construire sur le site du Bourget une halle de 4.000 m<sup>2</sup> pour accueillir les 2.000 invités de la conférence. C'est Arbonis, la filiale bois de Vinci, qui a construit cette structure en lamellé-collé, démontable et réutilisable, avec du bois 100% français : douglas, sapin et épicéa. C'est un sans-faute. Un exemple à répéter !